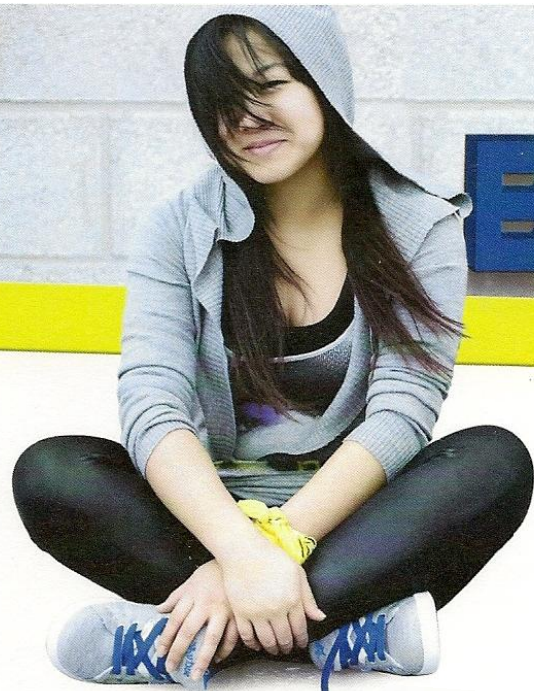


COLLOQUE BRANCHÉS SUR LES JEUNES • 28 SEPTEMBRE 2011

BRANCHÉS

SUR LES JEUNES



COLLOQUE 2011

ACTES



L'événement Branchés sur les jeunes est réalisé grâce à la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, en collaboration avec Engagement jeunesse et le Forum jeunesse Lanaudière.



TABLE DES PARTENAIRES
DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DE LANAUDIÈRE



FORUM
jeunesse
LANAUDIÈRE

Cet événement est financé
par Service Canada.

Service
Canada



ACTES du COLLOQUE

Réalisation

Table des partenaires du
développement social de
Lanaudière (TPDSL)

Janvier 2012

Coordination

Isabelle Levasseur

Conception et mise en page du document et révision des textes

Rédaction Manon Arcand

Photos et images graphiques

Forum Jeunesse Lanaudière
TPDSL

Impression

TPDSL

TPDSL

672, rue Saint-Louis, 2^e étage
Joliette, Québec J6E 2Z6

Téléphone : 450 759-9944
Télécopieur : 450 759- 8889

lanaudiere@tpdsl.org
www.tpsdl.org

CONTENU

REMERCIEMENTS	5
COMITÉ D'ORGANISATION	6
CONTEXTE	7
OBJECTIFS DE LA JOURNÉE	8
MOT DE MONSIEUR GHISLAIN LAPRISE	9
MOT DE MADAME DOMINIQUE MASSE	10
ANIMATEUR DE LA JOURNÉE	11
1. LA CLASSE DES INTERVENANTS	12
2. LE DÎNER TOURNANT	14
3. ATELIER BRANCHÉS SUR LES JEUNES	18
4. PLÉNIÈRE	22
5. LANCEMENT DU MAILLON	23
ÉVALUATION DE LA JOURNÉE	27
CONCLUSION	29
RECOMMANDATIONS	30
ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DES ORGANISMES	31





REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord souligner le travail exceptionnel du **comité d'organisation de la journée** :

- Christine Cormier, Service Canada, partenaire financier de l'événement;
- Pierre Themens, Travail de rue Repentigny, notre gardien du secteur communautaire;
- Julie Comtois et Katrine Courtemanche-Gulian du Forum jeunesse Lanaudière;
- Chantal Lalonde de la Table des partenaires;
- Et ma complice depuis le début de cette aventure, Nathalie Gauthier du Forum jeunesse Lanaudière.

Je tiens à souligner la très belle **conception du thème** du colloque *Branchés sur les jeunes* : la firme Proulx Communications, une organisation de chez nous, a su relever le défi, comme quoi nos produits régionaux n'ont rien à envier aux autres régions!

Je remercie enfin notre **maître de cérémonie**, Stéphane Bellavance, qui a fait un travail dynamique et divertissant tout au long de la journée!

Isabelle Levasseur

TPDSL, Engagement jeunesse

De mon côté, je remercie **tous les animateurs et secrétaires de la journée**, les organisateurs communautaires, les conseillers de la CRÉ Lanaudière et les autres ressources gentiment prêtées par leurs organisations. Ce fut toute une gymnastique, vous en conviendrez!

160 personnes se sont réunies pour cet événement, qui est le 1^{er} exercice du genre dans notre région. Il a suscité une mobilisation régionale pour un enjeu commun : les jeunes. Engagement jeunesse et le Forum jeunesse s'assureront de la continuité des actions et des pistes identifiées aujourd'hui, pour un prochain événement.

Nathalie Gauthier

Forum jeunesse Lanaudière



Merci à vous tous infiniment, pour votre intérêt et votre participation.
Bonne continuation!



COMITÉ D'ORGANISATION

Ont collaboré à l'élaboration du contenu et à l'organisation de la journée *Branchés sur les jeunes* :

Nathalie Gauthier	Forum jeunesse Lanaudière
Isabelle Levasseur	TPDSL, Engagement jeunesse
Katrine Courtemanche-Gulian	Forum jeunesse Lanaudière
Christine Cormier	Service Canada
Pierre Themens	Travail de rue Repentigny
Chantal Lalonde	TPDSL
Julie Comtois	Forum jeunesse Lanaudière (absente sur la photo)



CONTEXTE

Branchés sur les jeunes s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre Engagement jeunesse et le Forum jeunesse Lanaudière

La réalisation de l'Engagement jeunesse est issue de la volonté du gouvernement du Québec, par sa Stratégie d'action jeunesse 2006-2014, d'adapter les services aux diverses réalités des jeunes. Engagement jeunesse est une entente interministérielle conclue dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté entre les ministères de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Immigration et des Communautés culturelles, des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et de la Santé et des Services sociaux. Engagement jeunesse a pour objectif d'assurer une plus grande cohésion et une plus grande complémentarité des services destinés aux jeunes âgés de 16 à 35 ans qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. C'est à l'automne 2008 que la Table des partenaires du développement social de Lanaudière (TPDSL) s'est vue confier ce mandat qui interpelle les acteurs du milieu à mettre en œuvre des stratégies et des actions pour parvenir à un continuum de services dédiés aux jeunes dans la région.

En mai 2009, dans le cadre des travaux de l'Engagement jeunesse, des consultations locales et régionales ont été réalisées afin de rédiger un diagnostic portant sur l'insertion socioprofessionnelle des jeunes lanaudois en difficulté. La réflexion a porté, entre autres, sur les mécanismes d'accueil et de référence existants, sur la façon dont on accompagne ces jeunes et sur les organismes qui gravitent autour d'eux. Cet exercice a donné l'occasion à l'ensemble des acteurs de faire ressortir les forces et les faiblesses des mécanismes actuels, d'énumérer les constats et de soulever quelques pistes d'action amenant la rédaction d'un plan d'action régional en lien avec la continuité des services jeunesse. À cet effet, la réalisation d'outils d'information visant à faire connaître les programmes et services dédiés aux jeunes et l'approfondissement de nos connaissances en lien avec les problématiques jeunesse et leurs besoins ont été désignés comme deux stratégies essentielles à mettre de l'avant pour favoriser une meilleure efficacité de l'intervention et pour diriger les jeunes adéquatement vers les organisations dispensatrices de services jeunesse.

Parallèlement aux travaux de l'Engagement jeunesse, le Forum jeunesse Lanaudière effectuait également, à l'automne 2009, une vaste consultation auprès des jeunes et des intervenants jeunesse afin de cibler ses orientations régionales jeunesse. Au nombre des orientations priorisées figurent l'amélioration des informations relatives aux ressources disponibles pour les jeunes lanaudois ainsi que l'encouragement de la concertation des organisations offrant des services pour les jeunes. C'est à la lueur de constats communs que le Forum jeunesse Lanaudière et qu'Engagement jeunesse ont décidé d'allier leurs compétences afin de répondre aux besoins exprimés par le milieu. C'est de ce partenariat et de cette volonté commune qu'est né l'événement *Branchés sur les jeunes*.

Notons que le Forum jeunesse Lanaudière constitue une table régionale consultative formée par et pour les jeunes âgés de 16 à 35 ans, habitant ou travaillant sur le territoire de Lanaudière. Le Forum jeunesse Lanaudière a comme mission principale de faire part des intérêts et des préoccupations des jeunes lanaudois et lanaudoises. Il est, à cet effet, un endroit où les jeunes peuvent exprimer leur réalité, leur vision, leurs réflexions, leurs préoccupations, leurs revendications, leurs expériences et où ils peuvent apporter des solutions nouvelles aux problématiques jeunesse. Financé par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, le Forum jeunesse Lanaudière doit, en tant que mandats prioritaires, favoriser la représentation des jeunes en région en encourageant et en maintenant la concertation des représentants jeunesse en région avec les partenaires locaux, stimuler la participation citoyenne des jeunes et administrer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ) pour supporter les *projets locaux et régionaux* et les *actions jeunesse structurantes*.



OBJECTIFS DE LA JOURNÉE

Branchés sur les jeunes se voulait une journée de concertation régionale dédiée aux intervenants jeunesse pour mieux les informer sur les programmes et services jeunesse afin de créer des passerelles entre l'école, l'emploi, la santé, les services sociaux et communautaires et ainsi faciliter la trajectoire de vie des jeunes. Aussi, lors de cette journée, les intervenants ont été invités à identifier des mécanismes d'information visant à améliorer la diffusion des programmes et services auprès des jeunes.



Engagement jeunesse et le Forum jeunesse Lanaudière souhaitaient, par cet événement, inviter les intervenants issus des organisations publiques et communautaires, et amorcer une démarche vers la continuité des services offerts aux jeunes qui vivent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Mieux connaître les services, favoriser les échanges entre l'ensemble des partenaires pour mieux référer les jeunes vers les services appropriés : tels étaient les objectifs de cette journée.



MOTS D'OUVERTURE

MONSIEUR GHISLAIN LAPRISE

Président d'Engagement jeunesse Lanaudière

Directeur régional du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



C'est avec un grand plaisir en tant que président d'Engagement jeunesse Lanaudière que je vous souhaite la bienvenue au colloque *Branchés sur les jeunes*. Engagement jeunesse est une initiative du Secrétariat à la jeunesse, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 intitulée Enrichir le Québec de sa relève. Cette mesure est déployée dans tout le Québec depuis 2008 en tenant compte des réalités régionales.

Engagement jeunesse a la particularité de concrétiser l'engagement de cinq ministères envers la jeunesse. La coordination de cette mesure est assurée par un comité composé de cinq directeurs régionaux provenant des organisations suivantes :

- L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière (ASSSL);
- Le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS),
- Le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT),
- Le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC),
- Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

La Table des partenaires du développement social de Lanaudière quant à elle, agit à titre de fiduciaire.

Engagement jeunesse vise à accentuer l'implication et l'action concertée des acteurs de tous les réseaux interpellés afin de mieux accompagner les jeunes durant l'élaboration et la réalisation de leur projet de vie. Ainsi, grâce à Engagement jeunesse, les jeunes devraient pouvoir accéder plus facilement à certains services, passer plus facilement d'une mesure ou d'un programme gouvernemental à un autre et bénéficier d'un meilleur accompagnement dans leurs démarches.



Les enjeux en matière de continuité des services sont nombreux dans la région. L'immensité du territoire, le haut taux de décrochage scolaire ainsi que le large éventail de ressources posent de réels défis en matière de continuité et de complémentarité de services. Il devient donc très important d'unir nos forces pour aplanir les difficultés liées à l'arrimage des services. Pour répondre adéquatement aux besoins des jeunes, nous devons faire preuve d'innovation et faire les choses autrement.

Votre présence ici aujourd'hui confirme que les acteurs régionaux et locaux œuvrant auprès de notre jeunesse ont décidé d'arrimer leurs actions. Engagement jeunesse est fier d'avoir travaillé avec le Forum jeunesse Lanaudière et les autres partenaires impliquées dans la réalisation de cette journée. Profitons de cette opportunité pour amorcer et consolider ensemble des partenariats et des collaborations afin d'être *Branchés sur les jeunes*.

Merci et bon colloque à tous et à toutes!





DOMINIQUE MASSE

Agente de développement rural au Centre local de développement de Joliette

Présidente du Forum jeunesse Lanaudière

Issu de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Secrétariat à la jeunesse, le Forum jeunesse Lanaudière est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de jeunesse. Moteur de la participation citoyenne auprès des jeunes âgés de 12 à 35 ans, le Forum jeunesse initie et finance des projets novateurs, via le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), et encourage la participation des jeunes dans leur communauté et dans les instances décisionnelles.

C'est dans une perspective de concertation et de développement régional que le Forum jeunesse est heureux de s'allier à Engagement jeunesse dans la réalisation de l'activité *Branchés sur les jeunes*. La prémisse de cette collaboration s'est amorcée à l'automne 2009 lorsqu'une tournée de consultations des organismes et des jeunes Lanaudois fut organisée par le Forum jeunesse. De cette démarche ont découlé 30 orientations régionales jeunesse reflétant les réalités et besoins des jeunes de la région. Deux d'entre elles établissent, plus particulièrement, les fondements de la participation du Forum jeunesse à cet événement, soit d'améliorer, chez les jeunes, la diffusion des informations relatives aux ressources disponibles sur le territoire et d'encourager la concertation régionale des organisations s'adressant aux jeunes.

Dévoué à la jeunesse lanaudoise, le Forum jeunesse est heureux de collaborer avec Engagement jeunesse à la réalisation de ce projet concret. De celui-ci est née une complicité enrichissante entre les partenaires locaux et régionaux, tous unis pour la création d'une action mobilisatrice pour la région.

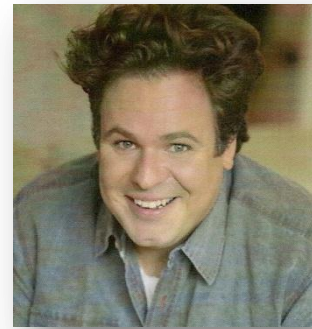
Le Forum jeunesse Lanaudière, en collaboration avec Engagement jeunesse et la Table des partenaires du développement social de Lanaudière, est fier de compter parmi les organisateurs de l'événement. En combinant nos forces, nous pourrions améliorer la transmission d'information sur les programmes et services offerts aux jeunes lanaudois. Nous sommes optimistes et enthousiastes par rapport aux retombées concrètes que générera cette démarche. Nous espérons que cette journée fera naître de nouvelles initiatives et suscitera de nouvelles collaborations *branchées sur les jeunes*!



ANIMATEUR DE LA JOURNÉE

STÉPHANE BELLAVANCE

Maître de cérémonie



Animateur à VRAK.TV depuis plus de dix ans, Stéphane Bellavance s'est taillé une place de choix dans le cœur des jeunes en participant à des émissions comme *Méchant Changement* et *Le Steph Show*, émissions pour lesquelles il a été mis en nomination au Gala Artis et aux Géméaux. Récipiendaire du Géméaux de la meilleure animation pour une émission jeunesse en 2006, il a fait depuis le saut du côté grand public. On a pu apprécier son travail d'animateur avec *Fais ça court* à Télé-Québec et à la barre du jeu-questionnaire *Synchro* à Radio-Canada. Il anime présentement le très populaire jeu scientifique *Génial* à Télé-Québec. Il ne quitte pas pour autant les émissions jeunesse puisqu'il animait au cours de l'été 2011 une toute nouvelle émission culinaire pour Vrak.tv : *Tu vas y goûter!*

Mordu de son métier, Stéphane est un touche-à-tout passionné par le jeu, l'animation, la mise en scène et l'écriture tout autant que par la production. Après ses études en interprétation, au Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, il a joué pour diverses compagnies théâtrales, dont la compagnie Jean-Duceppe. Il a également signé plusieurs mises en scène, dont une lauréate du Masque de la production privée en 2004.



Que ce soit pour un tournoi de baseball de son quartier ou auprès de la Fondation Rêves d'enfants, Stéphane aime aussi s'impliquer dans des causes qui lui tiennent à cœur. À l'écoute de son public et conscient du rôle qu'il peut jouer, il n'est pas rare de le voir signer des autographes et répondre aux questions des gens venus le rencontrer, et ce, jusqu'au dernier.

La tête pleine de projets, Stéphane sait s'entourer et aime travailler en équipe. Il espère exploiter encore longtemps toutes les facettes que son métier peut lui offrir.



1. LA CLASSE DES INTERVENANTS



INFORMATION SUR LES PROGRAMMES ET SERVICES JEUNESSE



MISE EN CONTEXTE

Au cours de son cheminement social et professionnel, un jeune peut avoir besoin de différents services offerts par plusieurs organismes, ce qui implique qu'il pourra être référé vers l'un ou l'autre de ces organismes. Une référence commande une évaluation des problématiques et des besoins du jeune afin de pouvoir le diriger vers les services les plus appropriés pour lui. Pour arriver à une continuité de services, il est impératif que les organismes connaissent l'ensemble des services offerts par chacun ainsi que l'ensemble des programmes jeunesse existants.

CONSTATS LANAUDOIS

Il existe une méconnaissance des programmes et services offerts aux jeunes par les intervenants jeunesse et les gestionnaires.

Le fait de connaître les programmes et les services favorise la référence des jeunes vers les organismes.

Les multi problématiques que vivent les jeunes exigent plus de suivi, d'accompagnement et de collaboration de la part des organisations.

Source : Engagement jeunesse, La continuité des services jeunesse, octobre 2010.

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

- Permettre une meilleure connaissance des programmes et services jeunesse auprès des intervenants;
- Améliorer la diffusion des informations relatives aux programmes et services disponibles auprès des jeunes;
- Favoriser la référence des jeunes vers les services appropriés;
- Favoriser le réseautage des intervenants jeunesse de Lanaudière.

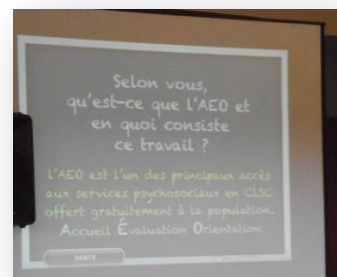
DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Présentée sous la formule de l'émission télévisée *La classe de 5^{ème}*, *La classe des intervenants* se voulait une activité ludique et créative pour présenter les programmes et services de la MRC dédiés aux jeunes. En tout, 24 panélistes se sont prêtés au jeu. Nous retrouvons la présentation de ces services à l'annexe 1.



PANÉLISTES

- **Céline Benny**, intervenante, Maison Pauline Bonin
- **Hélène Bonin**, directrice générale, Association régionale de loisirs pour les personnes handicapées de Lanaudière
- **Michel Bury**, adjoint au directeur régional, Immigration-Québec, Direction régionale de Laval, des Laurentides et de Lanaudière, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- **Francine Demers**, coordonnatrice, Association PANDA
- **Michel Goudreau**, directeur, Centre de formation professionnelle des Riverains
- **Caroline Hamelin**, spécialiste Solidarité sociale, direction régionale d'Emploi-Québec
- **Jean Houle**, agent d'aide à l'emploi, CLE de Ste-Julienne
- **Manon Houle**, travailleuse sociale, AEO, CLSC de Joliette
- **Josée Lanthier**, chef d'administration de programmes en santé mentale adulte et service ambulatoire, CSSSSL
- **Johanne Lapointe**, Service de francisation Vire-Vent de la Commission scolaire des Affluents
- **Caroline Lebel**, CSSSNL
- **Mélissa Moffette**, adjointe à la direction, Carrefour jeunesse-emploi des Moulins
- **Natasha Normand**, coordonnatrice, CREDIL
- **Pierre Racine**, conseiller clinique cadre, CRD Le Tremplin
- **Loraine Roy**, coordonnatrice, Action Dignité Lanaudière
- **Nathalie St-Onge**, conseillère en emploi, Service spécialisé de main-d'œuvre Essor II
- **Pierre Themens**, coordonnateur, Travail de rue Repentigny
- **Marie-Josée Vallée**, agente de liaison en santé mentale, CSSSSL
- Et plusieurs autres



RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTIVITÉ ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

La classe des intervenants a été appréciée pour son côté créatif et ludique. L'animateur Stéphane Bellavance a su mettre à l'épreuve les connaissances des intervenants présents dans la salle. Cet exercice a confirmé que la connaissance des programmes et services jeunesse est nécessaire afin d'assurer une meilleure référence des jeunes vers les services. Toutefois, les intervenants doivent s'assurer de maintenir à jour leurs connaissances en matière de services jeunesse.



2. LE DÎNER TOURNANT

BRANCHEZ-VOUS LES UNS AUX AUTRES
En route vers la continuité des services...

MISE EN CONTEXTE

La continuité des services offerts aux jeunes évolue au gré des changements des programmes et des mesures qui surviennent lors de l'adoption de nouvelles politiques. Des facteurs tels que le milieu de vie, les relations familiales, le marché du travail et les difficultés scolaires viennent modifier les besoins des jeunes qui nécessitent des ajustements dans les services. On définit la **continuité des services** par l'articulation de services offerts par des organismes œuvrant à différents niveaux en un réseau intégré qui permet d'assurer une prise en charge continue, sans rupture ou incohérence, des personnes qui ont besoin de ces services (Office québécois de la langue française).

CONSTATS LANAUDOIS

Il existe peu de liens entre les réseaux publics (Emploi, Éducation, Santé et Services sociaux, Immigration) et les organisations.

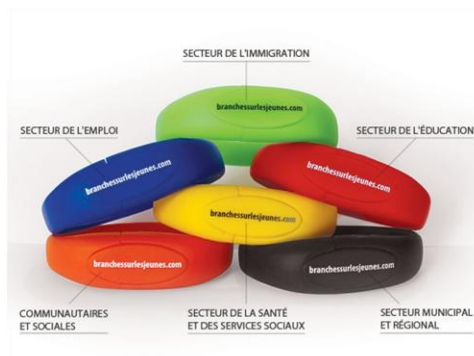
Il existe une méconnaissance des mécanismes de référence et d'échanges d'information par les intervenants jeunesse.

L'absence de mécanismes d'accès et de référence directe, tout comme du développement de lien étroit avec les différents partenaires, nuisent à la complémentarité et à la continuité des services.

Source : *Engagement jeunesse, La continuité des services jeunesse, octobre 2010*

OBJECTIFS DU DÎNER TOURNANT

- Favoriser les échanges entre les organisations s'adressant aux jeunes afin de créer des passerelles entre l'école, l'emploi, la santé, les services sociaux et communautaires et faciliter la trajectoire de vie des jeunes.
- Favoriser la référence des jeunes vers les services appropriés.
- Sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance d'une continuité de services chez les jeunes en difficulté.
- Travailler ensemble en vue de créer un meilleur arrimage des programmes et des services jeunesse.



DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le principe? Trois services de repas et autant d'occasions de multiplier les contacts dans une ambiance conviviale et décontractée. Inspiré du *Speed Dating*, le dîner tournant donnait l'occasion aux participants, lors des différents plats, de faire la connaissance de huit de leurs homologues identifiés par un bracelet clé USB de couleur différente représentant les secteurs suivants : l'employabilité, l'éducation, la santé, l'immigration, le municipal et le régional ainsi que le secteur communautaire et social.



Le dîner tournant se voulait un exercice portant sur la continuité des services chez les jeunes. À l'aide de deux mises en situation, les participants étaient invités à créer des passerelles entre eux afin de faciliter la trajectoire de vie de ces jeunes.

Dîner - Branchez-vous les uns aux autres -	
1 ^{ER} SERVICE	N° 13
2 ^E SERVICE	N° 14
3 ^E SERVICE	N° 16

CONTENU

Mise en situation # 1 L'entrée

Rachid, jeune immigrant âgé de 18 ans, a quitté l'école sans avoir terminé son secondaire. Depuis, Rachid passe ses journées à consommer et à fêter avec ses chums.

Rachid habite chez ses parents qui pourvoient à tous ses besoins et ces derniers sont dépassés par le comportement de leur fils. À la suite d'une discussion familiale, Rachid fait face à deux alternatives, retourner aux études ou quitter la maison afin de se prendre en main. Rachid décide de partir de chez ses parents... et se retrouve en situation d'itinérance.

Comment peut-on aider Rachid et quelle sera sa trajectoire de vie à travers les services?

Mise en situation # 2 Le plat principal

Jessica a 24 ans et habite en appartement avec son conjoint depuis 7 mois. Jessica arrive difficilement à garder un travail, elle passe d'un boulot à un autre. Lorsqu'elle devient enceinte, son conjoint la quitte. Elle vit beaucoup d'anxiété par rapport à cette rupture et à la venue prochaine de son enfant.

Jessica est diagnostiquée « borderline » et refuse toute forme d'aide. Sa famille, qui habite à Québec, est inquiète du fait qu'elle vit seule maintenant et doute de sa capacité à prendre soin d'un enfant.

Comment peut-on aider Jessica et quelle sera sa trajectoire de vie à travers les services?

Retour sur l'atelier Le dessert

Comment avez-vous trouvé l'exercice?

Dans le but d'améliorer la continuité des services, en quoi cet exercice va-t-il influencer dorénavant vos pratiques professionnelles et votre travail quotidien auprès des jeunes?



RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTIVITÉ

A) Les obstacles à la continuité des services

Les obstacles suivants ont été identifiés comme étant des éléments empêchant une offre de services intégrée et harmonisée entre organismes :

Contexte social

- Culturel : friction, méconnaissance des services
- Pression de l'entourage : mauvaise gang

Contexte personnel des jeunes

- Absence de confiance en soi
- Multiproblématiques
- Difficultés d'adaptation
- Attitudes : clivage, stigmatisation de l'entourage...
- Volonté personnelle
- Difficulté à exprimer ses problèmes et ses besoins
- Dénier du problème
- Isolement
- Besoins de base non comblés : hébergement par exemple
- Manque d'appui du réseau social ou de personnel significatif dans l'organisme



Contexte personnel de l'intervenant

- Réceptivité variable d'un intervenant à l'autre et entre intervenants
- Manque d'écoute pour cerner et approfondir les problèmes
- Manque d'appui de personne pivot (roulement de personnel), d'accompagnement stable, continu, personnalisé
- Manque de communication entre intervenants, et ce, même à l'intérieur de l'organisation
- Manque d'actions concertées
- Manque de marge de manœuvre des intervenants ou des organisations
- Politique de transmission de l'information
- Manque de connaissances des services et des mécanismes d'accès pour référer le jeune

Accessibilité organisme/programme/services

- Critères exigeants, non flexibles, limités
- Exigences
- Difficulté d'accès à des ressources financières
- Manque de mécanisme formel pour favoriser les passerelles
- Transport et téléphonie
- Adresse

Existence et disponibilité des services

- Horaire de travail des intervenants
- Listes d'attente (SM) et délai des procédures
- Variable d'un territoire à l'autre : trou de service
- Manque d'approche globale de plusieurs organismes
- Diminution du nombre d'organismes communautaires
- Manque de services vs besoins spécifiques
- Manque de médecin



B) Les pistes de solution à la continuité des services

Les pistes de solution suivantes ont été mentionnées pour contrer les obstacles identifiés précédemment :

Ordre personnel

- Soutien du réseau social
- Soutien à l'entourage du jeune : répit, médiation avec parents

Connaissance des services

- L'outil Maillon pour :
 - 1) référer aux bons services : initier, téléphoner
 - 2) accompagner : persévérer, être patient
 - être un intervenant pivot et constant
 - assurer un suivi serré jusqu'à l'autonomisation, l'autoresponsabilisation : encourager, motiver
 - prendre le temps d'écouter et d'identifier les besoins du jeune : préoccupation première, besoin de base, problèmes

Existence des services

- Table de concertation, guichet unique : actions concertées, passerelles, confidentialité
- Développement des services : lieux d'hébergement

C) L'influence de cet exercice sur les pratiques professionnelles des intervenants et leur travail quotidien auprès des jeunes, dans un objectif d'amélioration de la continuité des services

Pour faciliter la trajectoire de vie d'un jeune à travers les services, il faut non seulement connaître les services et programmes dédiés aux jeunes, mais aussi en connaître les mécanismes d'accès. Il existe plusieurs services, mais l'essentiel consiste à bien comprendre les besoins du jeune pour bien le référer : approche personnalisée, accompagnement concret et intervenant pivot sont les éléments principaux qui sont ressortis de cet exercice.

RÉACTIONS DES PARTICIPANTS À L'EXERCICE

L'activité a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès des participants. Toutefois, le bruit issu de la structure de la salle, le manque de temps pour approfondir les échanges et le manque d'information sur les jeunes ont été relevés comme éléments d'insatisfaction. À l'inverse, les connaissances acquises à travers les exercices et les échanges et l'identification des éléments d'amélioration de l'intervention (passerelles, outils pour faire connaître les services...) ont généré une motivation nouvelle à poursuivre les actions dans un esprit de continuité de services. On reconnaît que, pour assurer cette continuité, chaque intervenant et organisation doit faire preuve d'ouverture. Les participants ont soulevé la diversité des intervenants qui ont à cœur la cause des jeunes, la meilleure connaissance des organisations, le développement de liens de confiance, la confirmation de l'importance de travailler ensemble, en collaboration, la nécessité d'outils pour faire connaître leurs services et connaître les services autres et la nécessité d'établir des passerelles entre organismes et intervenants.



3. ATELIER BRANCHÉS SUR LES JEUNES

IDENTIFICATION DES MÉCANISMES D'INFORMATION POUR AMÉLIORER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES ET SERVICES AUPRÈS DES JEUNES

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre des travaux de l'Engagement jeunesse et du Forum jeunesse Lanaudière, une vaste consultation auprès des jeunes et des intervenants jeunesse a été réalisée afin de cibler des orientations jeunesse régionales et de rédiger un plan d'action régional portant sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté. La réflexion lors de ces consultations a porté, entre autres, sur les mécanismes d'accueil, d'accompagnement et de référence existants. De son côté, le Forum jeunesse Lanaudière entreprenait, en 2009, une tournée de consultations auprès des jeunes de 12 à 35 ans et des organisations jeunesse, dans le but de connaître les priorités concernant la jeunesse lanaudoise. Ainsi, 30 orientations régionales jeunesse ont été élaborées, servant de guide au Forum jeunesse pour la réalisation d'activités en participation citoyenne et pour le financement de projets par le Fonds régional d'investissement jeunesse. Ces réflexions ont soulevé des pistes d'action qui se sont traduites par des priorités d'action communes notamment par la réalisation d'outils d'information visant à faire connaître les programmes et services auprès des jeunes.

CONSTATS LANAUDOIS

Parmi les 30 orientations régionales jeunesse, certaines réalités ont été mises de l'avant par les jeunes, soit :

- d'encourager l'émergence de lieux de socialisation et d'échange destinés aux 18-25 ans et aux 25-35 ans;
- d'encourager le dialogue École-Communauté;
- d'encourager la concertation régionale des organisations s'adressant aux jeunes.

Source : Forum jeunesse Lanaudière, Orientations régionales jeunesse 2009-2014, automne 2009.



OBJECTIFS DE L'ATELIER

- Développer une vision partagée du portrait des jeunes de notre MRC;
- Identifier les mécanismes d'information et de diffusion des services jeunesse les mieux adaptés pour rejoindre les jeunes.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Regroupés par MRC, les participants ont été invités à échanger sur trois questions portant sur les mécanismes d'information et de diffusion à mettre en place pour mieux rejoindre les jeunes.





CONTENU PAR MRC

Question #1 Quels sont les jeunes que l'on veut rejoindre sur notre territoire de MRC, en tenant compte des différentes réalités territoriales?

JOLIETTE

Décrocheurs, jeunes discrets, 0 à 18 ans et parents, jeunes immigrants, ceux qui ont des limitations (diplômés), jeunes scolarisés avec peu d'expérience de travail, parents des jeunes moins scolarisés, ceux auprès de qui il faut faire de la prévention.

Le territoire de Joliette comporte plusieurs autochtones, des personnes souffrant de troubles de déficit de l'attention, des immigrants et des populations vivant une précarité monétaire. Le transport en commun est plus accessible qu'ailleurs, il existe un centre de réadaptation et des organismes qu'on ne retrouve pas dans les autres MRC du territoire.

D'AUTRAY

Toxicomanes, 10 à 17 ans, décrocheurs, personnes avec un handicap, qui ont de la difficulté à se déplacer.

DES MOULINS

Jeunes avec problèmes de santé mentale, de consommation, d'abandon scolaire, de solitude et d'isolement et autres difficultés.

Le transport est moins adapté pour la région rurale, les interventions insuffisamment supportées financièrement, la population grandit.

L'ASSOMPTION

Décrocheurs, jeunes qui sont affectés par l'éclatement familial, qui vivent des problèmes d'apprentissage élevés, de santé mentale, d'anxiété, de troubles envahissements de développement, d'intimidation, immigrants.

La pauvreté est très présente, le décrochage est élevé, il y a un manque d'implication des parents et adultes significatifs, une explosion de l'immigration avec un manque d'intégration, un exode régional des travailleurs, une accessibilité difficile des services spécialisés par manque de ressources.

MATAWINIE

14 à 35 ans, personnes handicapées, avec problèmes psychologiques, hors scolaire, sans transport, en milieu défavorisé, en début de processus psychiatrique, jeunes à risque.

MONTCALM

Décrocheurs, jeunes peu scolarisés, sans projet d'avenir, avec retards scolaires, isolés, toxicomanes, pauvres et itinérants, avec problèmes de santé mentale.



On constate que le niveau de défavorisation des écoles de la MRC de Montcalm reste très élevé et qu'il existe un problème de transport (toutefois, l'offre de service a été augmentée depuis 2002). On note certains vides de services et des difficultés d'accessibilités. Sur le territoire, on remarque la présence de familles multiproblématiques, une augmentation de la criminalité, de la pauvreté notamment dans le secteur nord-ouest de la MRC et tend à se déployer vers la Matawinie. La ville de St-Lin compte beaucoup de familles monoparentales masculines.

Question #2 Comment promouvoir les programmes et services auprès des jeunes tant au niveau local qu'au niveau régional?

JOLIETTE

Travail sur le terrain; parler le même langage et utiliser leurs milieux d'activités; poursuivre la concertation amorcée; Salon de l'emploi; journée comme celle-ci ou autre plateforme pour les entendre; s'adjoindre des jeunes qui les rejoindront plus facilement.



Il est proposé de :

1. faire connaître les organismes dès le primaire,
2. mieux utiliser les réseaux sociaux,
3. utiliser des événements comme La nuit des sans abri ou des personnes relais pour diffuser l'information,
4. faire circuler les dépliants des autres organismes.

Enfin, on recommande de prioriser l'utilisation de travailleurs de rue et le renforcement du partenariat.

D'AUTRAY

On doit prioriser le transport, l'hébergement d'urgence, la réponse aux besoins de base, l'accès aux ressources alimentaires, l'accompagnement régulier aussi longtemps que nécessaire.

DES MOULINS

Au niveau local : réseautage, dépliants, intervenir sur le terrain, réseaux sociaux, Maillon, améliorer le bouche-à-oreille; au plan régional : intervention personnalisée, moderniser l'approche, bien définir la clientèle, unir les forces des organismes, publicité et événements Facebook, projets communautaires.

On propose de prioriser l'utilisation des médias sociaux (avec prudence), de favoriser le réseautage et les projets communs, d'intervenir dans les lieux de rencontre des jeunes.

L'ASSOMPTION

Au plan local : personnaliser l'approche, faire des organismes communautaires des ressources pivot, accentuer la concertation et les suivis inter organismes, la référence et le partenariat. Au plan régional : difficile à identifier en dehors des réseaux sociaux, effectuer une sensibilisation indirecte auprès des parents, privilégier le contact humain direct, le bouche-à-oreille. Il est proposé de transformer les jeunes en agents multiplicateurs et de les

rejoindre par des événements et activités. On dit prioriser les réseaux sociaux, le rôle des intervenants au sein des organisations.

MATAWINIE

Réseaux sociaux, téléphones intelligents, alliance avec les écoles, affichages dans les espaces publics, partenariat-référence.

MONTCALM

Calendrier avec bottin web des ressources (liens avec CLD), affichages dans les parcs et à la maison des jeunes, regroupements locaux, formations pour déchiffrer les messages, vidéos web, activités sociales, utilisation des pairs, simplifier le message, employer des travailleurs de rue. Il est proposé d'utiliser les nouvelles technologies pour rejoindre la clientèle visée, de créer un lien de confiance, de guider et d'inspirer, humaniser les services, mettre sur pied des activités sociales non officielles, sensibiliser aux services offerts lors d'une journée, promouvoir les forces des jeunes, rattacher les jeunes à leurs rêves, utiliser les pairs.

Question # 3 Quel type d'événement pourrait-on organiser dans la MRC pour valider auprès des jeunes les mécanismes identifiés aujourd'hui et promouvoir les programmes et services auprès d'eux?

JOLIETTE

Se référer aux événements faits dans le passé qui ont bien fonctionné; vidéo sur le sujet par les jeunes; petites rencontres sur le terrain avec les jeunes; annonces publicitaires à la TV; petit Salon pour jeunes du primaire (non consensus); poursuivre l'événement Branchés auprès des jeunes (non consensus).

Il existe un malaise relativement à cette question, on juge que la période n'est pas adéquate pour ce type de concertation, que ce ne serait pas la clientèle cible qui serait rejointe, mais les jeunes qui s'impliquent. On préconise d'établir un lieu où le jeune pourrait recevoir les références, mais il n'y a pas consensus sur ce point.

D'AUTRAY

Communications Facebook, dîner communautaire, popotte roulante, festival-show (ex. : show des travailleurs de rue), événement humoristique pour passer message sérieux.

DES MOULINS

Rave de jour contrôlé, party avec écran publicitaire, Salon Pepsi jeunesse, tournoi d'improvisation, festival, artistes invités. Il importe de regrouper les organismes pour créer l'événement.

L'ASSOMPTION

Forum jeunesse, spectacles-vedette, Salons, festivals et événements municipaux.

MATAWINIE

Mouvement des jeunes, show musical ou autre, tournois de baseball et autres activités les rejoignant, événements rassembleurs en ligne.

MONTCALM

Spectacles, stages avec des amis, activité style « Donnez au suivant », popotte mobile, espace pour que les jeunes développent leurs propres projets, vox pop animé par les jeunes, journée comme aujourd'hui pour les jeunes. Sonder les jeunes pour savoir ce qu'ils veulent et soutenir leurs idées.



RÉSULTATS GÉNÉRAUX DE L'ACTIVITÉ ET RÉACTIONS DES PARTICIPANTS

L'atelier a permis aux participants de réfléchir ensemble sur des moyens de rejoindre les jeunes. Les pistes de solution sont multiples. Elles concernent tant l'organisation d'activités ponctuelles que le déploiement régulier de services et la diffusion constante d'information. Si la réalisation d'événements rassembleurs est nommé d'emblée comme moyen privilégié de stimuler l'intérêt et la participation des jeunes (rave de jour, spectacle d'humour, festivals, salon jeunesse, etc.), il n'en demeure qu'un prétexte pour permettre aux intervenants de rejoindre, outiller et informer la clientèle ciblée. L'information doit être relayée, et ce, de manière prioritaire. Enfin, une démarche participative, « par et pour les jeunes », mettant à profit leur savoir, leurs intérêts et leur créativité est aussi évoquée comme manière de rejoindre encore plus de jeunes. Malgré la multiplicité des résultats obtenus lors de l'activité, notons que le peu de temps alloué aux discussions a fait en sorte que la réflexion n'a pu être poussée assez loin pour satisfaire pleinement les participants.

Quelques MRC en pleine discussion...



MRC Montcalm



MRC Les Moulins



MRC D'Autray



MRC L'Assomption

4. PLÉNIÈRE

Les résultats issus du Dîner tournant et de l'atelier Branchés sur les jeunes ont été présentés en plénière. Chantal Lalonde et Marie-Pier St-Louis retransmettaient l'information aux participants.



5. LANCEMENT DU MAILLON

FAIRE LE LIEN ENTRE LES JEUNES ET LES RESSOURCES

MISE EN CONTEXTE

Rappelons que le colloque *Branchés sur les jeunes* avait entre autres comme objectif d'améliorer la connaissance des programmes et services jeunesse. Il nous apparaissait donc essentiel de doter les intervenants d'un outil pouvant les aider à mieux approfondir leur connaissance en matière de services jeunesse et ainsi améliorer la référence des jeunes vers ces services.



PRÉSENTATION DE L'OUTIL

Le Maillon, un outil portant sur les programmes et services dédiés aux jeunes par MRC, a été présenté et distribué à l'ensemble des participants. La présentation visait à faire connaître l'origine du Maillon, le but et le fonctionnement de l'outil.

Origine

Le Maillon a été développé au Nouveau-Brunswick par le Comité de prévention du suicide de Grand-Sault en collaboration avec un groupe de directeurs d'écoles et de professionnels de la santé du milieu scolaire et repris au Québec par la MRC de la Vallée de l'or. Depuis, cinq régions sont en processus d'implantation du Maillon.

But

- Référer les jeunes vers les organisations répondant le mieux à leurs besoins.
- Faciliter l'accès aux ressources d'aide pour les jeunes qui font face à différents types de problème

Fonctionnement

- D'abord prendre le temps d'écouter le jeune, bien cerner le besoin
- L'intervenant utilise l'arbre décisionnel (Maillon) pour orienter le jeune vers les services appropriés
- Les organisations sont classées en fonction de leur mission respective permettant de répondre aux problématiques vécues par le jeune
- Les organisations apparaissent de façon aléatoire sur le maillon

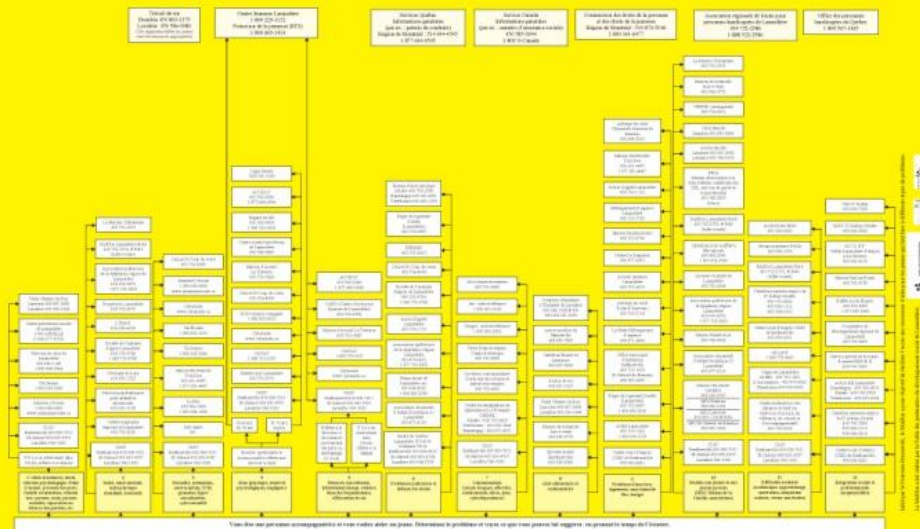
Valeur ajoutée du Maillon

- L'accompagnement du jeune ou de l'adulte en recherche d'aide
- Permet à l'intervenant et au jeune de visualiser, en un seul coup d'œil, l'ensemble des ressources disponibles sur un territoire de MRC
- S'adresse à tous les intervenants
- Le Maillon est offert gratuitement

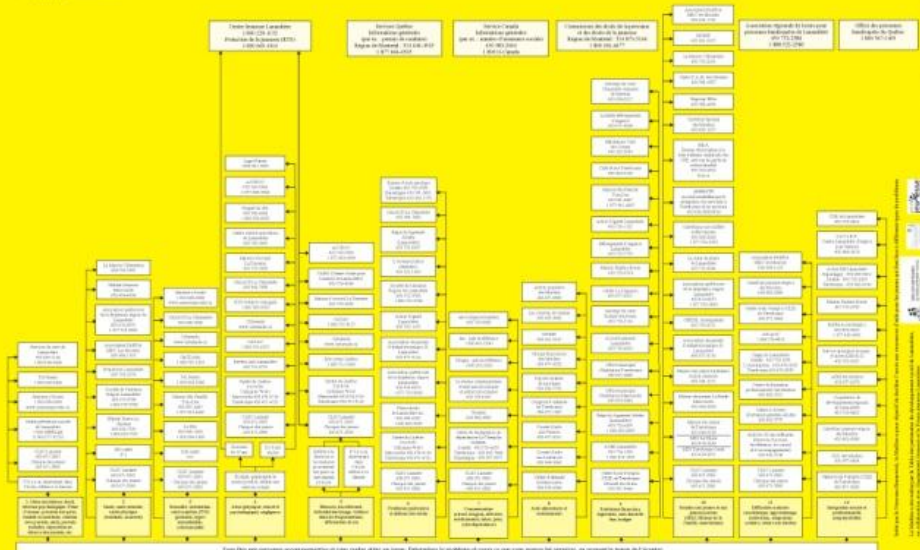
Nous retrouvons, dans les pages suivantes, les Maillons des six MRC du territoire, dont la grandeur réelle représente 24" x 17".

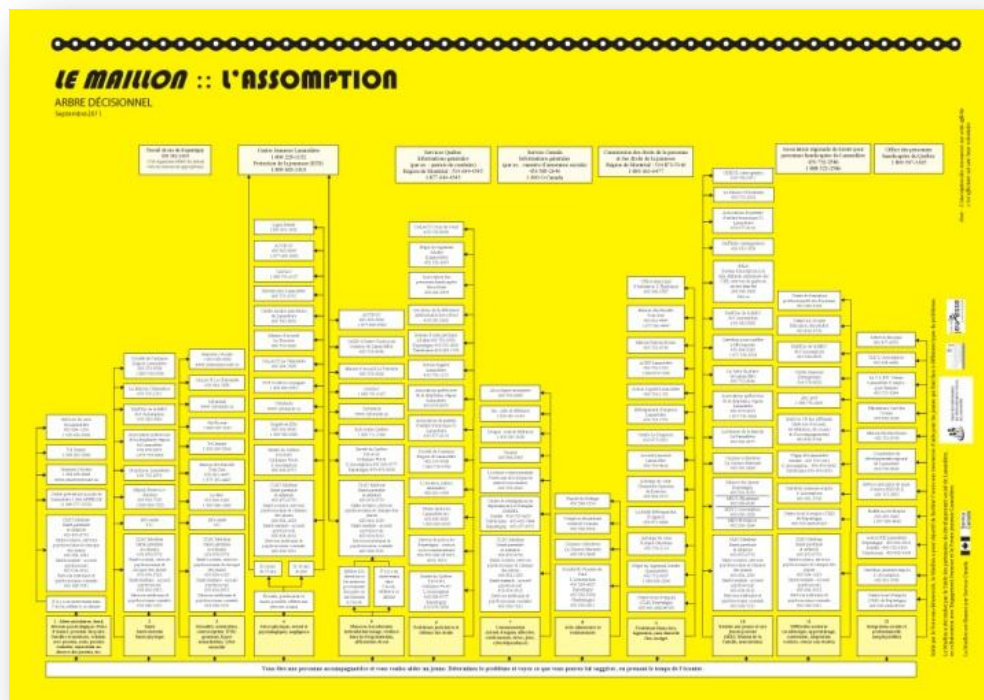
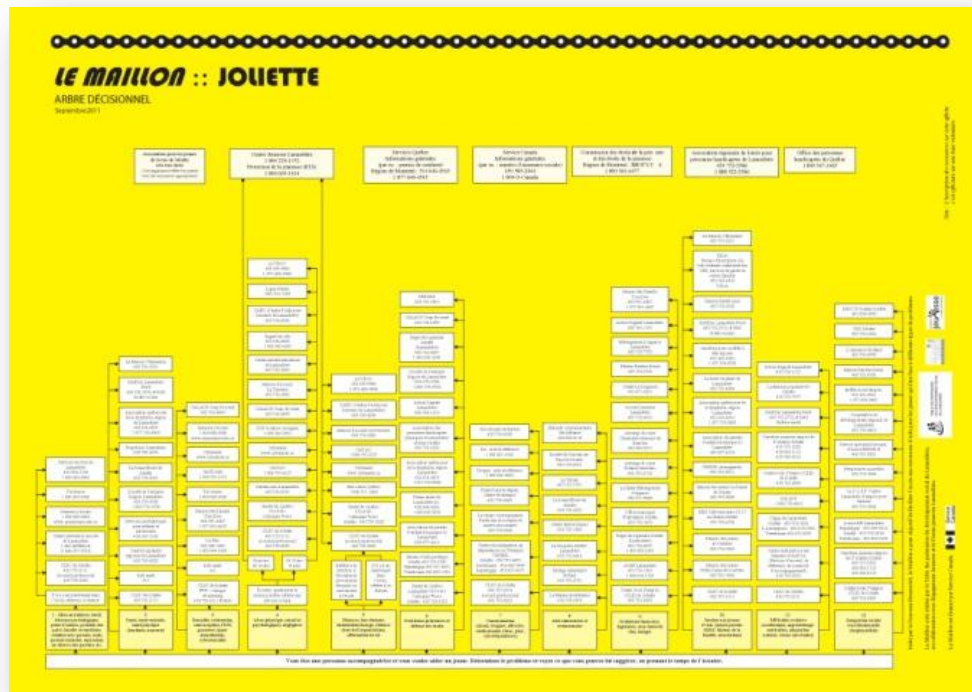


ARBRE DÉCISIONNEL
DignityLink 2001



ARBRE DÉCISIONNEL
Septembre 2015

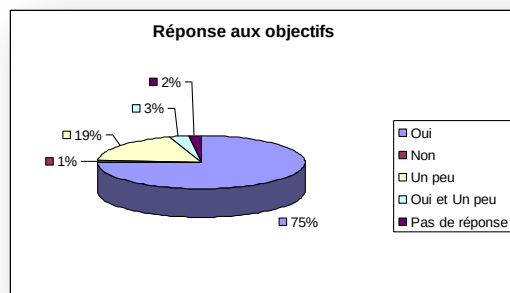




ÉVALUATION DE LA JOURNÉE

EST-CE QUE LA JOURNÉE A RÉPONDU AUX OBJECTIFS?

À la première question de l'évaluation, les participants ont mentionné que la journée a répondu aux objectifs à 75 %. Aussi, ils ont mentionné à 19 % que la journée a répondu **un peu** aux objectifs. Dans une mince proportion, 3 % jugent que la journée a répondu **un peu** et **oui**, 2 % n'ont pas répondu et 1 % des participants a trouvé que la journée n'a pas répondu aux objectifs.



POURQUOI?

Dans les commentaires inscrits, 35 % des répondants ont mentionné que la journée a amené une meilleure connaissance des ressources, des organismes et des services existants dans la région. Le réseautage et les échanges sont des aspects positifs pour plus de 15 % des répondants. Les outils, la clé USB et le Maillon font partie également des facteurs positifs à 21%.

D'autre part, la Journée n'a pas répondu à certaines attentes de répondants. Le survol trop bref de l'ensemble des organismes régionaux, le manque de stratégies d'intervention concrètes, l'absence du feedback des jeunes sur les services offerts ont principalement été nommés à cet égard.

QU'AVEZ-VOUS LE PLUS APPRÉCIÉ DE LA RENCONTRE?

L'animation dynamique et interactive de la journée a été grandement appréciée. L'animateur, Stéphane Bellavance a su relever le défi. La classe des intervenants a été mentionnée comme un point positif de la rencontre et l'activité du diner tournant a permis de favoriser le réseautage et les échanges entre les intervenants de tous les milieux.



La clé USB et le maillon furent des outils grandement appréciés et ont contribué au succès de la journée.

QU'AVEZ-VOUS LE MOINS APPRÉCIÉ DE LA RENCONTRE?

Certains répondants ont spécifié les activités qui les ont moins intéressés et les moments de la journée qu'ils ont moins appréciés. Des activités, 22 % ont précisé qu'ils avaient moins aimé le diner tournant à cause de la rapidité et du côté bruyant, 13 % ont jugé que la plénière était trop longue et 12 % ont moins aimé l'atelier par MRC.

COMMENT ÉVALUEZ-VOUS...?

Le tableau ci-dessous compile tous les résultats recueillis dans l'évaluation. Ainsi, l'animation et le lieu ont été grandement appréciés par respectivement 94 % et 81 %. Une personne sur deux considère le contenu, la clarté des objectifs et le repas comme « très bien ». Aussi, près d'une personne sur trois trouve « bien » la plénière et le repas. En ce qui a trait à l'évaluation globale de la journée, elle a été à 93 % jugée « très bien » et « bien ».

Compilation des résultats d'évaluation de la journée

	Très bien	Bien	Passable	Faible	Pas de réponse
L'inscription en ligne	65%	16%	1%	0%	18%
L'animation	94%	6%	0%	0%	0%
Le contenu	52%	40%	6%	1%	1%
La clarté des objectifs	51%	45%	4%	0%	0%
Les ateliers	36%	48%	13%	0%	3%
La plénière	25%	32%	10%	3%	11%
Le lieu	81%	19%	0%	0%	0%
Le repas	57%	33%	7%	2%	1%
L'appréciation globale	57%	36%	2%	0%	5%



CONCLUSION

Le colloque *Branchés sur les jeunes* se voulait une journée de concertation régionale dédiée aux intervenants jeunesse pour mieux les informer sur les programmes et services jeunesse afin de créer des passerelles entre l'école, l'emploi, la santé, les services sociaux et communautaire et faciliter la trajectoire de vie des jeunes. Cette journée visait également à identifier des mécanismes d'information pour améliorer la diffusion des programmes et services auprès des jeunes.

CONSTATS

Nous constatons que le colloque *Branchés sur les jeunes* a atteint ses objectifs. En effet, selon les évaluations recueillies auprès des participants, la majorité a mentionné que la journée axée sur la créativité a permis :

- une meilleure connaissance des ressources, des organismes et des services existants dans la région;
- de mieux comprendre la portée d'Engagement jeunesse et de les sensibiliser à l'importance de la continuité de services;
- de favoriser le réseautage entre les intervenants issus des secteurs publics et communautaires;
- d'identifier des mécanismes d'information pour améliorer la diffusion des programmes et services auprès des jeunes;
- d'obtenir des outils portant sur les programmes et services dédiés aux jeunes (le bracelet clé USB et le Maillon).



RECOMMANDATIONS

ASSURER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ORGANISATIONS, DES PROGRAMMES ET DES SERVICES JEUNESSE

Le colloque *Branchés sur les jeunes* a confirmé que la connaissance des programmes et services jeunesse est nécessaire afin d'assurer une meilleure référence des jeunes vers les services. Les outils de référence tels que les bottins des ressources, divers sites internet et le Maillon sont reconnus par ces derniers comme étant des outils facilitant et répondant à leur besoin de connaissance. Toutefois, nous constatons que l'appropriation et le maintien de ces connaissances représentent un défi constant pour l'ensemble des acteurs jeunesse.

Aussi, nous observons une duplication de ces outils sur les territoires et une difficulté majeure à en assurer la mise à jour. Compte-tenu de ces constats, **nous recommandons l'identification d'une instance ou d'un mécanisme qui assurerait la coordination de la mise en ligne d'un répertoire web exclusivement dédié aux jeunes.**

ASSURER LE CONTINUUM DE SERVICES

Le dîner tournant a permis de sensibiliser les acteurs locaux et régionaux à l'importance d'une continuité de services chez les jeunes en difficulté et de travailler ensemble à un meilleur arrimage des programmes et des services jeunesse. Plusieurs commentaires émis par les participants lors du colloque stipulent qu'il faut poursuivre cet exercice et développer des moyens pour décroquer les ressources et accentuer le maillage entre les organisations communautaires et publiques. En ce sens, **nous recommandons qu'Engagement jeunesse poursuive ses interventions en réalisant, entre autres, les matinées EJ avec les organisations.** Les matinées EJ pourraient viser de faire connaître les organisations, les programmes et les services dédiés aux jeunes, de présenter des mécanismes de liaison et des modèles de pratiques en lien avec la continuité des services.

AMÉLIORER LA DIFFUSION DES PROGRAMMES ET SERVICES AUPRÈS DES JEUNES

Désormais incontournables pour acquérir rapidement l'information actualisée, les technologies de l'information s'imposent comme une manière supplémentaire d'offrir une information de qualité sur les programmes et les services jeunesse. Plus précisément, **il est suggéré d'utiliser les nouvelles technologies comme plateforme intégrée d'information afin de rejoindre les jeunes dans un médium qu'ils utilisent.** Rassembler l'information pertinente en une plateforme assurerait la diffusion d'une information unifiée, cohérente et complète. Puisque le Forum jeunesse travaille actuellement à l'élaboration d'un portail jeunesse, il serait pertinent de connaître la manière dont celui-ci prévoit rejoindre la jeunesse lanaudoise et les intervenants. Un comité sera mis sur pied afin d'évaluer les possibilités et mieux cerner les besoins en la matière.



ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DES SERVICES D'ORGANISMES RELIÉS AUX JEUNES

Dans le cadre de l'activité *La classe des intervenants*, une liste de questions a été présentée aux participants et participantes sur les programmes offerts par certains organismes dans la région. Ces questions permettaient de faire ressortir les connaissances déjà présentes au sein du groupe. Puis, une personne représentant l'organisme exposait la réponse générale aux membres du groupe. Ces présentations sont synthétisées ici.

SANTÉ

Organisme : CSSS Nord de Lanaudière

Nom du panéliste : Caroline Lebel

Question : Selon vous, qu'est-ce que l'AEO? Et en quoi consiste ce travail?

Réponse : L'AEO est l'un des principaux accès aux services psychosociaux en CLSC offert gratuitement à la population (Significations : A = Accueil; E = Évaluation; O = Orientation).

Accueil :

- Réception des demandes de services soit par téléphone, par références des partenaires ou auprès de la clientèle qui se présente en CLSC.
- Intervention ponctuelles : ce type d'intervention permet d'aider la clientèle vivant une problématique situationnelle qui ne nécessite pas de suivi en CLSC. Il peut s'agir de problèmes socio-économiques, d'un besoin de conseils et d'informations relatives aux services publics ou communautaires.
- Intervention de crise : Famille en crise, p. 38, etc.

Évaluation :

- Il s'agit d'effectuer une évaluation psychosociale qui permet de dresser un portrait global de la situation problématique et de l'évaluation des besoins.

Orientation :

- En fonction de l'évaluation psychosociale, l'orientation permet d'acheminer les demandes de services aux services concernés : SPI (0-4 ans), JED (5-18 ans) Santé Mentale Adulte (18 ans +), Social Courant (18 ans +) et DI-TED-DP.

Organisme : CSSS nord de Lanaudière, Le Tremplin

Nom du panéliste : Pierre Racine

Question : Pouvez-vous nommer 3 services offerts par le CRD le Tremplin et nous dire quels sont les mécanismes d'accès?

Réponse :

Réadaptation adulte, réadaptation jeunesse, entourage (famille), jeu pathologique, désintoxication.

Les mécanismes d'accès pour recevoir les services du Tremplin sont : a) en personne et sur référence; b) sur référence seulement.

La personne doit idéalement téléphoner au point de services de son territoire, afin de prendre un rendez-vous pour une évaluation sommaire.



Pour la clientèle en milieu scolaire : le jeune doit rencontrer l'intervenant pivot (éducateur) de son école afin de compléter un outil de détection (DEP-ADO), en vue de savoir si ce dernier est admissible à nos services (pour savoir si ces besoins correspondent à nos services). Si c'est le cas, l'intervenant pivot référera le jeune à l'intervenant du CRD Le Tremplin « dédié » à son école, car nous sommes présents hebdomadairement dans la grande majorité des écoles secondaires.

Le CRD Le Tremplin dispose de trois points de service qui sont situés à :

- Saint-Charles-Borromée, 154 Visitation, 450 755-6655
- Terrebonne, 1045 Chemin du Coteau, 450 492-7444
- Repentigny, 661 rue Notre-Dame, 450 657-0071

Organisme : CSSS sud de Lanaudière

Panéliste : Josée Lanthier

Question : Selon-vous, quels sont les services qu'un client peut recevoir lorsqu'il est référé en santé mentale?

- a) service en psychiatrie
- b) service de suivi psychosocial
- c) est référé sur une liste d'attente
- d) service en groupe thérapeutique

Réponse : Toutes ces réponses sont bonnes!

- a. Les services en psychiatrie sont offerts dans les cliniques externes; pour y avoir accès, il faut une « requête médicale et un diagnostic de Trouble mental ». Ces services s'adressent à la clientèle souffrant de troubles mentaux sévères, par ex. schizophrénie, maladie bipolaire, trouble de personnalité sévère, etc.
- b. Les services de psychothérapie et de suivi psychosocial sont offerts par le CLSC, ils s'adressent à la clientèle dont le trouble mental est de léger à modéré, par exemple : troubles de l'humeur (dépression), trouble anxieux (anxiété généralisée, phobie, agoraphobie, TOC, etc.), troubles de personnalité – légers à modérés.
- c. Au CLSC, le client est contacté dès son orientation vers la liste d'attente par un travailleur social « Répondant de liste d'attente » qui assure la continuité de services. Ce professionnel effectue une mise à jour des besoins, accompagne et oriente le client vers des ressources extérieures ou réfère à une équipe de suivi court terme ou moyen terme.
- d. Des groupes thérapeutiques sont offerts à la fois par les cliniques externes et par le CLSC (il existe présentement trois groupes au CLSC : dépression, l'anxiété et les difficultés relationnelles).

Organisme : CSSS Sud de Lanaudière

Panéliste : Marie-Josée Vallée

Question : Selon-vous, à qui dois-je m'adresser quand j'ai un jeune qui habite Terrebonne et qui semble avoir un problème de santé mentale?

Réponse : Je communique avec l'agente de liaison en santé mentale du CSSS du Sud de Lanaudière.

La raison de ma présence aujourd'hui, c'est de vous rassurer et vous dire qu'il y a quelqu'un à qui vous pouvez vous adresser pour toutes vos questions. Si l'on retient, en quittant aujourd'hui, que la SMA est accessible et présente à l'appel, j'aurai rempli mon mandat.

1. Lorsque l'on veut faire une référence en SMA, on peut le faire de différentes manières. La plus rapide et la plus simple est de me téléphoner au 450 471-2952. La secrétaire transférera l'appel à mon poste téléphonique.



2. Mon rôle consiste à valider et orienter les demandes au bon endroit (CLSC, psychiatrie, hôpital, organisme communautaire, etc.). J'analyse les demandes et j'oriente la personne.
3. Je facilite le transfert, l'arrimage entre les services, j'encourage la continuité de services. J'aide les intervenants à travers le suivi des clients également lorsqu'ils ont besoin de ressources, de références; on me consulte pour : un formulaire, des numéros de téléphones, des noms d'intervenants, des procédures, des priorités de cas, des urgences.
4. Vous pouvez également référer la personne directement au CLSC pour qu'elle formule elle-même sa demande.

EMPLOI

Organisme : Emploi Québec

Nom du panéliste : Jean Houle

Question : Selon vous, le programme PRIIME est :

- a) un programme financier qui vient en aide aux jeunes diplômés;
- b) un programme d'échange international;
- c) une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible.

Réponse : C

Ce programme d'Emploi-Québec a été réalisé en étroite collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et avec Investissement Québec.

Objectif spécifique : Intégration dans un emploi durable des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible, que ces dernières soient nées au Canada ou à l'étranger.

L'aide financière comporte quatre volets :

- L'aide de base, soit un soutien salarial pour l'intégration en emploi du travailleur. La durée de la subvention est normalement de 30 semaines ou moins.

Les aides suivantes peuvent s'ajouter au projet :

- Un soutien pour l'accompagnement de la personne participante au projet.
- Un support financier pour compenser des dépenses supplémentaires directement attribuables au projet en tenant compte des particularités de la main-d'œuvre issue d'autres cultures de travail.
- Des frais de formation d'appoint pour la personne embauchée au projet.

Admissibilité : Ce programme vise à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes qui n'ont pas d'expérience de travail en Amérique du Nord (Canada ou États-Unis) dans leur domaine de compétence.

Le programme s'adresse à qui? Soit à des personnes immigrantes ayant obtenu la résidence permanente depuis moins de cinq ans, soit à des personnes appartenant à une minorité visible, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger.

Emplois admissibles : Des emplois durables; de plus, les postes à combler doivent correspondre aux domaines de compétence des travailleurs sélectionnés.

Comment savoir si je suis admissible ou non à ce programme d'Emploi-Québec? Il faut simplement se référer au Centre local d'emploi de sa localité.



Organisme : Carrefour jeunesse-emploi des Moulins

Nom du panéliste : Mélissa Moffette

Question : Selon vous, en quoi consiste le programme *Le compagnonnage d'intégration* offert par le CJE des Moulins?

Réponse : Le programme *Le compagnonnage d'intégration* vise à permettre à un travailleur expérimenté d'investir son temps et de partager ses connaissances et ses compétences avec un nouvel employé en implantant le programme dans son milieu de travail.

Nous nous souvenons tous d'une personne qui nous a aidés, inspirés ou encouragés dans un projet ou un emploi. Le compagnonnage d'intégration est inspiré de cette relation et des modèles qui ont pu nous aider à construire la personne que l'on est devenue.

Pour implanter ce programme au sein d'une entreprise ou d'une organisation, vous devez suivre une formation d'une durée de 3 heures offerte par le CJE des Moulins et dont l'objectif est de développer des habiletés en lien avec le compagnonnage d'intégration.

Le programme de compagnonnage d'intégration :

- définit ce qu'est le compagnonnage d'intégration
- présente les concepts liés au compagnonnage d'intégration
- analyse les avantages du programme
- définit les rôles du compagnon
- met en contexte l'application au milieu de travail
- établit les conditions de succès d'un projet de compagnonnage

Pour information, communiquer avec Madame Janik L'Écuyer du CJE des Moulins au 450 492-0088 ou à emploi@cjemoulins.org.

Organisme : Service Spécialisé de Main-d'œuvre Essor II

Nom du panéliste : Nathalie St-Onge

Question 1 : Pouvez-vous nommer trois services offerts par le Service Spécialisé de Main-d'œuvre Essor II?

Réponse :

- Évaluation des besoins en counseling d'emploi
- Profil d'employabilité
- Transfert de compétence
- Connaissance de soi (capacités et limites)
- Connaissance du marché du travail
- Objectif professionnel
- Référence aux organismes de formation
- Techniques de recherche d'emploi
- Rédaction de CV et de lettre de présentation

Le Service Spécialisé de Main-d'œuvre Essor II offre également des services aux employeurs :

- Présélection de candidats susceptibles de répondre aux besoins de votre entreprise
- Suivi du candidat afin d'assurer le maintien en emploi
- Information sur les programmes de subvention d'intégration en emploi



Question 2 : Quels sont les critères d'admissibilité pour obtenir les services offerts par Essor II?

Réponse : La personne doit être à la recherche d'emploi et avoir une limitation au niveau :

- physique ou sensorielle
- psychologique, incluant la toxicomanie
- intellectuelle

Pour référer une personne vers nos services :

- Communiquer avec Louise Lavoie, conseillère clinique à Repentigny au 450 932-1818, poste 201 ou, si c'est un interurbain, appelez au 450 755-3855 et nous prendrons vos coordonnées pour qu'elle vous rappelle.

Le Service Spécialisé de Main-d'œuvre Essor II possède trois points de services et ils sont situés au :

- 463, de Lanaudière, Joliette
- 10, rue Notre-Dame, suite 203, Repentigny
- 2500, boul. Mascouche, Mascouche

SERVICES SOCIAUX

Organisme : Maison Pauline Bonin

Nom du panéliste : Céline Benny

Question : La Maison Pauline Bonin vise à soutenir des femmes monoparentales dans leur projet de retour aux études ou au travail pour améliorer leurs conditions de vie. Quels sont les mécanismes de référence?

Réponse : Pour effectuer une référence, on doit téléphoner au 450 752-6730 pour parler avec une intervenante d'abord. Ensuite, des documents doivent être remplis, puis une entrevue a lieu avec la personne.

Critères d'admissibilité

Les femmes qui peuvent bénéficier des services de la Maison Pauline Bonin sont des femmes :

- monoparentales, mères d'au moins un enfant de moins de 12 ans;
- motivées et capables de retourner aux études ou au travail;
- qui souhaitent avoir du support;
- qui vivent certaines difficultés et veulent les résoudre;
- qui habitent la région de Lanaudière;
- qui ont un faible revenu et sont prêtes à respecter les règles de l'organisme.

Supports offerts

La Maison Pauline Bonin offre comme support aux femmes :

- des rencontres individuelles et des rencontres de groupe animées par une intervenante à chaque mois;
- l'accès à un logement à prix modique pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans;
- une vie communautaire intéressante;
- la possibilité de participer à des cuisines collectives et du jardinage sur les balcons.

Résultats obtenus chez les résidentes-participantes de la Maison Pauline Bonin

- Des femmes qui ont avancé leur projet d'études (obtenir un sec. V ou un DEP, commencer le cégep ou l'université)
- Des femmes qui s'affirment et se font respecter dans leurs relations avec les autres



- Des femmes qui découvrent des ressources qui peuvent les aider et les utilisent (CJE, CLSC, Maison Parent-Aïse, DPJ, AJRJ...)
- Des femmes qui règlent des dettes
- Des femmes et leurs enfants qui développent un réseau de soutien
- Des femmes qui s'impliquent dans les comités et au conseil d'administration de l'organisme.

Organisme : Association PANDA

Nom du panéliste : Francine Demers

Question 1 : Pouvez-vous dire en quoi consiste la mission de l'Association PANDA?

Réponse :

- Favoriser le regroupement et l'entraide auprès des personnes ayant un déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et leurs proches, par des activités telles que des conférences et des ateliers.
- Offrir notre contribution aux intervenants afin d'aider à développer et à améliorer l'aide nécessaire aux personnes ayant un TDAH.
- Sensibiliser et informer la communauté face à la problématique du TDAH et faire connaître les ressources existantes.

Caractéristiques du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité: Les principales caractéristiques du TDAH sont l'inattention, l'impulsivité et l'hyperactivité. Il est important de noter que ces caractéristiques sont présentes à différents degrés selon les personnes et que l'hyperactivité motrice tend à se résorber avec l'âge.

Ces difficultés peuvent être rencontrées chez nous tous, mais elles sont si présentes chez les personnes atteintes de TDAH qu'elles apportent de la souffrance.

Et pourquoi le soigner? C'est à partir de là qu'il nous faut choisir de traiter : pour préserver une bonne estime de soi. C'est généralement à partir de ce facteur que les parents se mettent en recherche de solutions pour soutenir l'enfant dans ses forces et l'outiller dans ses faiblesses – j'aime à parler de squelette externe –, lui offrir des moyens de compensation, des clés pour l'autonomie.

Question 2 : Nommez deux services offerts par PANDA?

Réponse :

- Offrir un appui et des informations
- Offrir des activités pour compenser le déficit d'attention
- Permettre de comprendre et de mieux vivre avec le TDAH
- Proposer des références de sources sûres

Organisme : Travail de rue Repentigny

Nom du panéliste : Pierre Themens

Question : En quoi consiste le travail de rue et où sont situées ces organisations dans Lanaudière?

Réponse : Le travail de rue consiste en une présence-terrain soutenue et adaptée aux réalités du milieu, à rejoindre les jeunes (12-30 ans) peu ou non rejoints par les ressources d'aide dont ils pourraient bénéficier et



créer des liens significatifs avec eux. Les organismes en travail de rue dans Lanaudière sont situés à Joliette, Repentigny, Lavaltrie et St-Gabriel.

Les services offerts sont :

- Assurer une présence aux jeunes, de l'écoute, de la référence et de l'accompagnement vers les ressources du milieu;
- Soutenir le jeune dans les démarches psychosociales, médicales ou légales, dont la prévention et la distribution de matériel préventif;
- Offrir l'aide à la recherche d'un logement, d'un emploi ou d'un revenu;
- Offrir la médiation familiale ou entre pairs;
- Offrir le dépannage alimentaire et matériel d'urgence;
- etc.

IMMIGRATION

Organisme : Direction régionale d'Immigration Québec Laval-Laurentides-Lanaudière

Nom du panéliste : Michel Bury

Question 1 : Nommez trois services offerts dans la région par Immigration-Québec de Lanaudière par la Direction régionale d'Immigration Québec Laval-Laurentides-Lanaudière?

Réponse :

- Inscription aux cours de francisation du MICC à temps complet à Joliette (en collaboration avec la Commission scolaire des Samares)
- Accueil et installation des réfugiés pris en charge par le gouvernement du Québec à destination de Joliette (en collaboration avec le CRÉDIL)
- Information sur les professions et métiers réglementés

Les autres services offerts sont :

- Entrevue d'accueil pour les premières démarches d'installation, offerte normalement dans les cinq jours ouvrables suivant l'arrivée au Québec (pour les personnes arrivant par les arrivées internationales de l'aéroport Montréal-Trudeau et se présentant au Service d'accueil à l'aéroport d'Immigration-Québec)
- Entrevue d'accompagnement (facultative, vise à identifier les besoins d'intégration sociale et d'adaptation au marché du travail)
- Demandes d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec
- Demandes de renseignements (incluant les questions d'immigration)

Question 2 : Où peut-on recevoir les services offerts par Immigration-Québec de Lanaudière?

Réponse : Au CLE de Joliette, 409, rue Notre-Dame, le jeudi seulement.

Organisme: Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière (CRÉDIL)

Panéliste : Natasha Normand

Question 1 : Pouvez-vous nommer les organisations qui offrent des services aux personnes immigrantes dans Lanaudière?



Réponse :

- Commissions scolaires des Samares et des Affluents : cours de francisation aux adultes;
- CRÉDIL : Comité régional d'éducation pour le développement international de Lanaudière, pour la MRC Joliette et la région Lanaudière pour les réfugiés et les organisations du milieu;
- SAFIMA : Service d'aide à la famille immigrante de la MRC L'Assomption pour la MRC L'Assomption;
- AMINATE : Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne, pour Terrebonne et les environs;
- Perspectives Nouvelles inc. : services d'aide à l'emploi pour les personnes immigrantes, entre autres;
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, une représentante vient au CLE de Joliette tous les jeudis.

Question 2 : Quels sont les services offerts par le CRÉDIL pour les nouveaux arrivants?

Réponse :

- L'accueil, l'établissement et l'accompagnement des nouveaux arrivants;
- L'accueil et l'installation des personnes réfugiées.

Depuis 1995, le CRÉDIL agit dans le domaine de l'immigration par :

- l'accueil, l'établissement et l'accompagnement des nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes (aide technique, écoute et références, soutien social, médiation interculturelle, etc.);
- des rencontres individuelles ou des séances d'information;
- l'accueil et l'installation des personnes réfugiées à titre humanitaire outre-frontières prises en charge par le gouvernement;
- l'offre d'activités pour favoriser le rapprochement interculturel : ateliers d'information et de sensibilisation, jumelage interculturel, différentes activités interculturelles telles que témoignages, etc.;

Le CRÉDIL agit comme intermédiaire entre les nouveaux arrivants et plusieurs organisations de la société d'accueil des milieux de l'éducation, de la santé, des secteurs municipal, paragouvernemental et avec certaines entreprises.

ÉDUCATION

Organisme : Action DIGNITÉ Lanaudière

Panéliste : Lorraine Roy

Question : Pouvez-vous nommer les services offerts par Action DIGNITÉ Lanaudière?

Réponse :

- Ateliers de lecture et d'écriture, aux personnes de 18 ans et plus qui viennent apprendre en petit groupe et à leur rythme. On peut s'inscrire aux ateliers à n'importe quel moment durant l'année.
- Service de défense collective et individuelle des droits (recherche, défense des droits, accompagnement et référence) en lien avec l'aide sociale, l'assurance-emploi, le logement, etc.; nous aidons assez souvent des jeunes à remplir des formulaires, comprendre le contenu d'une lettre ou d'un avis et se procurer des documents. Tous nos services sont gratuits.
- Activités de café-rencontre au 144, rue St-Joseph à Joliette. Il y a aussi notre activité café-rencontre chaque mardi soir. C'est une occasion de réfléchir, de s'exprimer, d'en apprendre plus sur divers sujets et de côtoyer d'autres personnes.



ACTION DIGNITÉ LANAUDIÈRE existe depuis 1973 à Joliette et a pour mission d'améliorer les conditions socioéconomiques des personnes à faible revenu de la région et des personnes faiblement alphabétisées de la MRC Joliette.

Organisme : Centre de formation professionnelle des Riverains **Panéliste :** Michel Goudreau

Question : Quels sont les programmes qui se démarquent au Centre de formation professionnelle des Riverains?

Réponse :

- Le programme intégré secondaire-collégial (PISC) en électronique et en informatique
- Le DEP en soutien informatique

Plusieurs autres programmes se démarquent en formation professionnelle, que ce soit au CFP des Moulins ou au CFP des Riverains. On parle de plus de 20 % des élèves du 4^e secondaire qui auraient désiré quitter l'école devant un échec de leur admission au PISC.

Organisme : Service de francisation Vire-Vent, de la Commission scolaire des Affluents

Panéliste : Joanne Lapointe

Question : Pouvez-vous nous dire en quoi consiste le programme de francisation de la Commission scolaire des Affluents?

Réponse : À outiller les écoles, à rassurer et accompagner les parents et à présenter les services offerts :

- la classe Vire-Vent
- le service de francisation à l'école
- la classe de mise à niveau

Depuis quelques années, la situation de l'immigration à la Commission scolaire des Affluents change rapidement. Afin de bien accueillir et de maximiser l'intégration des nouveaux arrivants, le service Vire-Vent a été mis sur pied. La trousse Vire-Vent est accessible sur la page principale du site Internet de la commission scolaire ou à l'adresse suivante : blogues.csaffluents.qc.ca/vire-vent. Chaque école doit s'assurer que ce grand changement chez l'enfant devienne une expérience enrichissante et positive pour lui.

La classe Vire-Vent constitue une étape de transition majeure pour faciliter le passage de l'élève à la classe ordinaire. La mission de cette classe est d'apprendre à l'élève à vivre en français. Le but de la classe Vire-Vent est que chaque élève acquière le plus rapidement possible une connaissance fonctionnelle du français correspondant à ses besoins scolaires, personnels et sociaux. L'enfant qui fréquente cette classe vient trois jours par semaine, de 9 h 45 à 14 h environ. L'élève est donc présent dans sa classe d'origine environ une heure le matin et une heure à la fin de la journée pour lui permettre de poursuivre son intégration à son milieu de vie.

Pour les élèves ayant une connaissance minimale du français, il est prévu que l'enfant reçoive **un service de francisation à l'école** par un enseignant itinérant. Celui-ci offrira des activités, le plus fréquemment en lien avec la vie de la classe, une heure par semaine, pour bonifier le vocabulaire et travailler la structure de phrases et une autre heure pour effectuer le plan de mise à niveau.



Finalement, pour les élèves qui vivent un écart considérable entre leurs connaissances et le programme scolaire québécois, il y a **la classe de mise à niveau Vire-Vent**. Ce service Vire-Vent contribuera grandement à la solidification du français et à pallier l'écart entre les programmes scolaires, augmentant ainsi les chances de réussite de l'élève.

Organisme : SARCA de la Commission scolaire des Affluents

Panéliste : Sylvie Caron

Question : Quels sont les services offerts par le SARCA (services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement) des Affluents?

Réponse :

- Services d'orientation : déterminer un objectif de formation, préciser un choix professionnel, faire le point sur sa situation professionnelle.
- Information scolaire : information sur le système scolaire, les programmes d'études (formations professionnelles, techniques et universitaires), les établissements scolaires, les conditions d'admission, l'aide financière possible, élève d'un jour, etc.
- Information professionnelle sur les métiers, professions, le marché du travail, perspectives professionnelles, etc.
- Analyse du dossier scolaire pour l'obtention du DES ou connaître les cours préalables à compléter avant de s'inscrire dans un programme en particulier.
- RAC, reconnaissance des acquis : pour faire reconnaître ses connaissances et son savoir-faire en vue d'un diplôme professionnel ou technique.
- Aide ponctuelle à la recherche d'emploi : rédaction de CV, lettres, cibler des secteurs d'activités potentiels.
- Service téléphonique : information sur des cours de perfectionnement (anglais, informatique, etc.), les établissements qui offrent un programme en particulier, référence à des ressources communautaires et partenaires selon les besoins, etc.

Les services du SARCA s'adressent à toute personne âgée de 16 ans et plus qui n'est pas inscrite dans une école secondaire et qui réside sur le territoire de la commission scolaire des Affluents. Les services sont gratuits.

SPORTS ET LOISIRS

Organisme : Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière (ARLPHL)

Nom du panéliste : Hélène Bonin

Question 1 : Nommez un service offert par les municipalités pour intégrer les enfants handicapés aux activités de loisirs?

Réponse : Les services d'accompagnement aux activités du camp de jour

Question 2 : Nommez deux services offerts par l'ARLPHL?

Réponse :

- Formation auprès des bénévoles et intervenants concernant l'intervention auprès des personnes handicapées : se situe au niveau des stages de formation et à l'accueil des personnes handicapées.
- Information et références sur tous les aspects concernant le loisir et l'accessibilité : on parle des activités adaptées, des ressources en loisir dans la région, de référence auprès des organismes ou



des municipalités, de références concernant l'accessibilité des lieux, de vignette d'accompagnement touristique et de loisir.

Question 3 : Nommez un des partenaires importants de l'ARLPHL dans l'accomplissement de sa mission, soit de promouvoir le loisir pour les personnes handicapées?

Réponse : Les municipalités.

L'ARLPHL est un regroupement d'organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, et ce, dans toute la région de Lanaudière. L'Association compte 33 membres qui offrent des services auprès d'une clientèle ayant une déficience physique, intellectuelle, auditive, visuelle, un trouble du langage, souffrant d'autisme ou des troubles envahissants du développement (TED).

Organisme : Loisir et Sport Lanaudière (LSL)

Question : En quoi consistent les programmes de soutien au développement du loisir culturel et scientifique, de la relève et du sport?

Réponse : Soutenir financièrement, selon certains critères, les organismes et associations représentées par les différents secteurs du loisir et du sport.

Les valeurs poursuivies par LSL : L'accessibilité et la proximité du citoyen et de la citoyenne. L'équité, l'intervention auprès des différentes catégories d'organismes (associatif, municipal et de l'éducation) dans les différents secteurs du loisir (culturel, communautaire, plein air, sport, scientifique, socioéducatif et touristique) et auprès de différentes clientèles (personnes handicapées, aînées, jeunesse, etc.)

QUESTIONS VENANT DU PUBLIC



Organisme : Emploi Québec

Nom du panéliste : Caroline Hamelin

AIDE FINANCIÈRE DE DERNIER RECOURS ET CONTRIBUTION PARENTALE

Question: Pour recevoir de l'aide sociale, quand est-ce qu'un jeune adulte cesse d'être soumis à la contribution parentale?

Réponse :

- Lorsque la personne vit l'un des critères d'indépendance
- La contribution parentale peut s'appliquer pour une période maximale de trois ans.

Contexte

Un adulte majeur qui n'a pas affirmé son indépendance est généralement considéré dépendant de ses parents qui gardent une obligation alimentaire envers lui. Cette obligation découle de l'article 585 du Code civil du Québec qui stipule clairement que les époux et conjoints unis civilement, de même que les parents en ligne directe, se doivent des aliments. La contribution parentale s'applique uniquement au Programme d'aide sociale. Le montant déterminé à titre de contribution parentale constitue une ressource qui est considérée dans le calcul de la prestation. Un adulte n'est pas réputé recevoir une contribution parentale s'il remplit un des critères d'indépendance décrits à l'article 57 de la Loi. De plus, la contribution parentale n'est pas calculée à titre de ressource dans certaines situations.



Les conditions nécessaires pour qu'une personne soit reconnue indépendante de ses parents sont :

- Avoir simultanément et pendant une période d'au moins deux (2) ans, subvenu à ses besoins et résidé ailleurs qu'à la résidence de son père ou sa mère.
- Avoir pendant au moins 2 ans occupé un emploi rémunéré à temps plein, ou reçu, pour un tel emploi, des prestations d'assurance-emploi, d'assurance parentale, de la CSST, de la SAAQ ou d'assurance-salaire même si elle résidait chez son père ou sa mère.
- Être marié ou l'avoir été (mariage religieux ou une union civile).
- Vivre maritalement avec une autre personne, de sexe différent ou de même sexe depuis au moins un an.
- Avoir ou avoir eu un enfant à sa charge.
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle.
- Être enceinte depuis au moins 20 semaines.
- Avoir cessé, pendant au moins sept (7) ans, d'être aux études à temps plein depuis qu'elle n'est plus soumise à l'obligation de fréquentation scolaire.

L'adulte n'est pas assujéti à la contribution parentale pour obtenir l'aide financière de dernier recours lorsque :

1. l'adulte est orphelin de père et de mère ou de parents adoptifs décédés.
2. l'adulte démontre que ses parents sont introuvables ou si ses parents sont inconnus.
3. l'adulte a déjà subi de la violence physique ou psychologique de la part de ses parents.
4. l'adulte a déjà manifesté de la violence physique ou psychologique envers ses parents.
5. les deux parents sont prestataires d'une aide financière de dernier recours, aucun montant de contribution parentale n'est calculé.



Organisme : CSSS Sud de Lanaudière

Panéliste : Marie-Josée Vallée

Question: Quelles sont les principales préoccupations de l'agente de liaison en santé mentale lorsqu'elle reçoit une demande de référence?

Réponse : Ma préoccupation est d'écouter et de bien saisir les enjeux ou la problématique qui m'est adressée. Si je n'ai pas la réponse, je vais rappeler ou consulter les bonnes personnes. Je m'assure de mettre en lien la personne avec les bons intervenants si je ne peux répondre à ses besoins. Je prends bien le temps d'étudier la demande, d'analyser la situation avant de prendre une décision éclairée.

Je trouve très important de développer les liens avec nos partenaires, car c'est l'utilisateur qui en profite. J'essaie de bien comprendre la réalité de l'autre afin de pouvoir m'ajuster à la sienne si je le peux. Je traite mes dossiers comme je voudrais qu'on m'aide si j'avais besoin. Donc, quand je termine un dossier, c'est que je suis certaine que j'ai fait tout ce que je pouvais pour trouver une solution. J'ai le sentiment du devoir accompli quand je sais que j'ai bien orienté la personne qui m'appelle.



Organisme : SARCA des Affluents

Panéliste : Sylvie Caron

Question : Comment peut-on obtenir les services d'un SARCA?

Réponse : On peut rejoindre le SARCA des Affluents au 450 492-3734 et la personne à l'accueil vous fixera un rendez-vous avec une conseillère en orientation ou en information scolaire, selon la nature du besoin. Le nombre de rencontres varie selon les besoins spécifiques (habituellement une à trois ou quatre rencontres).

